

Les crédits

l'avènement des sociétés matures et harmonieuses? La réponse est malheureusement négative.

• (1750)

Dans la très brève chronologie de l'histoire de l'évolution de la lutte des femmes que je viens de tracer, une date apparaît comme un moment sombre, comme l'émergence d'un sentiment de misogynie d'une rare violence. En 1989, et tout le monde s'en souvient, avait lieu la tuerie de l'École Polytechnique de Montréal.

Ainsi, derrière ces victoires, derrière cette reconnaissance unanime et sans cesse réaffirmée du droit des femmes à disposer d'elles-mêmes, un autre message se fait jour. Le grand jeu de société se joue encore selon des règles définies au masculin. Le professeur Maria de Konninck, lorsqu'elle était titulaire de la chaire d'étude de la condition des femmes à l'Université Laval, résumait la situation ainsi, et je cite: «Les gains réalisés par les femmes ne reposent que sur des changements structurels profonds qui modifient substantiellement la place des femmes comme groupe social.»

La réalité est la suivante: bien que les femmes constituent 52 p. 100 de l'électorat, elles occupent 66 p. 100 des emplois à temps partiel, gagnent moins de 70 p. 100 du salaire des hommes et détiennent seulement 15 p. 100 des postes de décision. Selon un communiqué de presse publié par le ministère canadien de la Condition féminine, en 1993, moins de 5 p. 100 des chefs d'État du monde, des chefs des grandes entreprises et des dirigeants d'organisations internationales sont des femmes. Ainsi, poursuit le même communiqué, «les femmes sont mal représentées au niveau du pouvoir, de l'élaboration des politiques et de la prise de décision».

Aux États-Unis, dans de nombreux sondages d'opinions, les femmes ne cessent de dire que l'égalité au travail comme à la maison est l'une de leurs préoccupations majeures. Les statisticiens de la Roper Organization, organe de contrôle statistique américain, constatent que l'opposition des hommes à l'égalité des femmes est une cause majeure de rancune, un facteur essentiel de stress et un grave motif d'irritation pour la plupart des femmes d'aujourd'hui. Toujours aux États-Unis, vers la fin de la dernière décennie, la proportion de femmes qui estiment être injustement brimées en matière de promotion et de salaire atteint 80 à 95 p. 100.

Dans ce même pays, les plaintes déposées pour harcèlement sexuel en milieu de travail a plus que doublé durant cette même décennie. Une situation alarmante et néfaste, s'il en fut une, puisque le harcèlement sexuel peut affecter le bien-être physique et psychologique de la victime. Et plus tôt dans la journée, au cours du débat, on a tracé le portrait absolument épouvantable, horrifiant de l'agression faite aux femmes, et je crois que, comme homme, je dois affirmer ici et j'espère et je suis convaincu que l'ensemble de mes collègues le partagent, nous devons atteindre une tolérance zéro par rapport à la violence. Il s'agit donc d'un abus de pouvoir qui a des effets démoralisants et contre-productifs tout en minant l'égalité des personnes touchées, ce qui se traduit en bout de ligne par des pertes d'employées compétentes et des chutes de productivité et d'efficacité au travail.

En Amérique du Nord, le nombre de femmes battues accueillies dans les centres spécialisés a progressé de 100 p. 100 entre 1983 et 1987. Les viols déclarés sont deux fois plus nombreux qu'au début des années 1970, deux fois plus courants que les autres types d'agression et progressent quatre fois plus vite que le taux de criminalité global des États-Unis. Alors que les homicides se font plus rares, les meurtres sexuels augmentent de 160 p. 100. Au Canada, en 1978, dans 10 p. 100 des foyers, la femme était victime de violence et, en 1993, dans ces mêmes foyers, il y en a 25 p. 100.

Le manque de politique familiale du gouvernement, et je vais conclure rapidement, démontre l'opportunisme électoral du programme et de son parti, et son manque de vision à long terme pouvant favoriser l'avènement d'une égalité réelle entre hommes et femmes sont des éléments majeurs qui remettent en question l'évolution des femmes autant au Québec qu'au Canada. On l'a vu dans la position prise par le ministre aujourd'hui, alors qu'il disait que par rapport à l'équité salariale dans la fonction publique, il faut attendre encore deux ans. Le gars des Finances et le gars du Développement des ressources humaines, comme celui d'Emploi et Immigration disent qu'il faut attendre deux ans. Où sont les femmes de leur parti qui appuieront le fait qu'il faut agir immédiatement sur l'équité salariale dans la fonction publique?

• (1755)

En terminant, madame la Présidente, pour que se poursuive l'évolution vers l'égalité des rôles, vers la libération de toute forme d'agression, qu'elle soit physique ou psychologique, vers un équilibre essentiel à la stabilité de la société québécoise, dans l'affirmation de nos différences dans la justice, le Bloc québécois, dans la perspective qui est la sienne, c'est-à-dire l'autonomie politique du Québec, propose de reconnaître et d'appliquer l'équité d'emploi, l'équité salariale, des mesures tangibles pour corriger et contrer la détresse des femmes.

La présidente suppléante (Mme Maheu): À l'ordre, s'il vous plaît. Je regrette d'interrompre l'honorable député, mais son temps de parole est maintenant expiré.

Je cède donc la parole à l'honorable député de Mississauga-Sud.

[Traduction]

M. Paul Szabo (Mississauga-Sud): Madame la Présidente, après plusieurs heures de débat, bon nombre de députés ont abordé le dossier des femmes sous l'angle de la violence qui leur est faite. Je me sens tenu d'intervenir pour compléter cette réflexion. Pour avoir siégé pendant cinq ans au conseil du refuge pour femmes battues dans ma circonscription, je peux affirmer que la violence faite aux femmes n'est qu'un aspect de la question. Il y a aussi l'exploitation. Je voudrais faire connaître mon point de vue là-dessus.

Certes, les femmes sont victimes d'actes de violence proprement dits, mais elles subissent également des formes d'exploitation non violente, comme c'est le cas, sur le plan économique, lorsque les cordons de la bourse du ménage sont tenus par un seul des conjoints, au détriment de l'autre, l'empêchant d'être financièrement indépendant. L'autre aspect est la violence psychologique: l'autorité et les pouvoirs reposent sur la position que l'homme occupe dans le ménage, un homme abusif, et la femme